

Forum sur
l'éthique
en loisir
et en sport



*Rapport sommaire
et compte rendu
des ateliers*



Le
loisir
et le
sport
en
valeurs!

Québec 

Production

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Coordination

Direction des communications

Recherche et rédaction

Sylvie Turner, Direction de la promotion de la sécurité

Collaboration

Modérateurs et experts des ateliers du
Forum sur l'éthique en loisir et en sport :

Claude Goulet et Pierre Trudel
Denis Brown et Annie Labonté
André Buist et Jocelyn East
Roger Paré et Michel Cadieux
Mélanie Drapeau et Michel Jolin

Secrétaires des ateliers du Forum :

André Gendron
Yovan Filion
Suzanne Girard
Jean Renaud
Diane Limoges

Remerciements

Lucie Carignan

Conception graphique

Communication Publi Griffé

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

ISBN 2-550-47706-5 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-47706-8 (version imprimée)

ISBN 2-550-47707-3 (PDF)

ISBN 978-2-550-47707-5 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2006



Forum_{sur}
l'éthique
en
loisir
et en
sport



Mise en contexte et rapports d'ateliers

Mise en contexte

À Montréal, les 2 et 3 mars 2006, avait lieu le Forum sur l'éthique en loisir et en sport. Lors de cet événement organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et au Sport (MELS), des représentants de près d'une centaine d'organismes du milieu ont notamment discuté de leurs préoccupations en matière d'éthique.

Bien que le programme comprenait plusieurs conférences et ateliers, ce document vise essentiellement à informer les participants de la teneur des discussions ayant eu lieu dans les cinq ateliers tenus simultanément. Tous les participants ayant déjà eu copie des diaporamas des conférenciers, ils trouveront ici uniquement ceux des experts d'atelier ainsi que les rapports relatant les discussions sur chacun des thèmes abordés.

Rappel des objectifs du forum

En plus de faire état de la situation, le forum visait à débattre des stratégies et actions à mettre en œuvre pour faire face à certains problèmes ou enjeux, ainsi qu'à lancer un mouvement favorisant le respect et la promotion de l'éthique en loisir et en sport.

Programme

De manière à orienter les discussions selon une évolution logique, les sujets furent présentés comme suit.

- 1 Présentation de l'*Avis sur l'éthique en loisir et en sport* portant sur les valeurs et les principes directeurs pour un loisir et un sport éthiques. *À quoi les gens et les organismes sont-ils conviés?*
- 2 Un premier geste mobilisateur : plusieurs grands organismes manifestent leur accord en signant l'Avis. Les premiers signataires sont l'Association québécoise du loisir municipal, le Conseil québécois du loisir, la Fédération québécoise du sport étudiant et Sports-Québec.
- 3 Les conférences
 - Éthique en loisir et en sport, attentes et bienfaits reconnus (André Thibault)
 - Écart entre les attentes et la réalité (Victor Lachance)
 - Qu'est-ce qui influence l'adoption de normes de conduite en loisir et en sport? (Suzanne Laberge)
 - Expérience de la Fédération québécoise du sport étudiant (Michel-Louis Beauchamp)
 - Expérience de la Stratégie Sport pur (Daniel Bourdeau)
 - Expérience en loisir, accessibilité et inclusion (Louis Jolin)

On peut obtenir les présentations des six conférenciers en communiquant avec la Direction de la promotion de la sécurité (DPS) du MELS au 1 800 567-7902 ou (819) 371-6033.

Forum sur
l'éthique
en
loisir
et en
sport

Mise en contexte et rapports d'ateliers

- 4 Cinq ateliers simultanés sur les thèmes suivants : prévention de l'exclusion et de la discrimination; prévention de la violence; prévention du dopage; prévention de l'abus et du harcèlement; respect des environnements de pratique. Objectif : comment rendre concrète l'adhésion à l'Avis et trouver des stratégies et actions à entreprendre pour créer un mouvement favorisant un encadrement et une pratique éthiques du loisir et du sport.
- 5 Les suites du forum :
- S'inspirer des stratégies et actions identifiées pour stimuler la création d'un mouvement pour l'éthique en loisir et en sport.
 - Le soutien du MELS en matière d'éthique.

Rapports d'ateliers

Introduction

Après avoir :

- précisé l'objet du rassemblement et ce qu'on entendait par « éthique en loisir et en sport » (Avis);
- vu plusieurs grands organismes être les premiers signataires de l'Avis;
- entendu les conférenciers parler de la situation et des expériences en la matière;

les participants, répartis dans les cinq ateliers, ont identifié des stratégies et des actions qui mettront en pratique les valeurs et les principes de l'Avis et qui entraîneront un mouvement favorable à l'éthique en loisir et en sport.

Chaque atelier était structuré de la même façon, soit :

- 1 État de situation – Vision du problème ou de l'enjeu – État des connaissances (présenté par l'expert d'atelier)
- 2 Par rapport à ce problème ou à cet enjeu, quelles sont les stratégies et actions mises en place dans vos milieux et quels résultats observez-vous?
- 3 Selon votre expérience, quelles sont les stratégies et actions les plus efficaces pour améliorer la situation? D'autres sont-elles à considérer? Quelles sont les actions qui engendrent des effets indésirables?

Le rapport qui suit est composé des principaux éléments relevés par les secrétaires d'ateliers. Il s'agit donc d'une série de notes succinctes ou de brèves explications.

Forum sur
l'éthique
en
loisir
et en
sport

Atelier 1

Prévention de l'exclusion et de la discrimination

Expert d'atelier
Michel Nolin

Animatrice
Mélanie Drapeau



Vous pouvez
consulter la
présentation
de l'expert en
cliquant ici

1 Vision du problème ou de l'enjeu—Ampleur et nature du phénomène, qui est touché, pourquoi faut-il s'en préoccuper?

- Le loisir est un champ social au même titre que la santé, l'éducation, les services sociaux, etc.
- Les situations néfastes (abus sexuel, violence, dopage) nous amènent à réfléchir sur l'éthique.
- Le loisir n'est malheureusement pas accessible à tous (financier : coût, code vestimentaire).
- Les conditions liées à l'intervention sont : multiplicité des acteurs, complexité des situations, nouvelles formes d'intervention. C'est un ensemble de situations (personnelle et professionnelle) qui modifie notre intervention.
- « Le comportement éthique n'est pas de la soumission, de la révolte, mais un exercice continu de transformation de soi. » (J. Bédard).
- L'éthique dans la prévention de l'exclusion repose sur huit critères : choix, connaissance des conséquences (observable dans les gestes quotidiens), sens de son existence, attachement, affirmation publique, s'impliquer et en faire la promotion, interaction entre vie personnelle et professionnelle.
- Valeur : trois conditions, soit interrelation, investissement et temps (valeur en éthique).
- Est-ce que les organisations se sont dotées de principes en matière d'éthique? Sont-elles prêtes à revoir certaines normes?
- L'éthique est un processus évolutif ayant un aspect cognitif et affectif.
- L'accessibilité implique une participation qui résulte en une idéologie (ce qu'on privilégie).
- Il faut tenir compte des personnes, groupes ou communautés dont les conditions sont modestes ou qui sont dans des situations vulnérables.
- L'accessibilité financière, à notre patrimoine culturel (ex. : cours d'eau), et l'accessibilité physique (personne à mobilité réduite).
- Conscience de la problématique :
 - s'impliquer
 - s'autocritiquer.
- Retourner à la base du problème :
 - trouver une façon nouvelle d'optimiser notre intervention.

Forum sur
l'éthique
en
loisir
et en sport

- On devrait favoriser plus d'intégration et d'inclusion (le milieu du loisir est plus sensible et plus avancé que celui du sport en matière d'intégration et d'inclusion).
- L'intégration des personnes handicapées peut se faire grâce aux partenariats (concertation).
- La concertation et le partenariat favorisent l'augmentation de l'accessibilité.
- On doit travailler à la maximisation des équipements et infrastructures (cohabitation des groupes).
- Exclusion : comment retenir les personnes (changer nos façons de faire) :
 - d'abord et avant tout par les relations personnelles.
- Difficulté de pénétrer le milieu scolaire.
- Intégration, partenariat, recentrer les organismes sur leur mission.
- Exclusion - individuel
- L'implication de la population (prise en charge) peut aider l'accessibilité.

2 Actions, interventions, etc.—Quelles sont les actions ou interventions connues en la matière?

Actions, interventions	Résultats observés	
	Forces	Faiblesses ou effets indésirables
Organisation d'activités gratuites ou directement dans les milieux	Augmentation accessibilité Briser isolement	- - -
Travailler avec des partenaires privés Se rapprocher et travailler à la base	Réduire les limites de l'accessibilité	- - -
Organisation de rencontres d'intervenants	Concertation—échange	- - -
Formation en leadership pour les femmes	Donner les outils et la place pour que les femmes affirment leur leadership Travail de partenariat	- - -

3 Quelles seraient les actions ou les interventions les plus efficaces pour améliorer la situation?

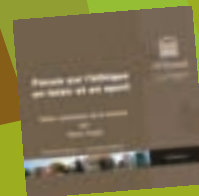
Actions, interventions	Clientèles visées	Relayeurs requis	Niveau (local, régional, national)
Concertation—partenariat (gestion efficace des ressources)	Organismes	Tous	Tous les niveaux
Maximiser les ressources (infrastructures, équipements)	Groupes	Propriétaires gestionnaires d'infrastructures	Local—régional
Favoriser la prise en charge des individus (démarche collective)	Société	Tous les intervenants	Tous les niveaux
Être sensibilisé aux différentes réalités	Organismes	Aucun	Tous les niveaux
Formation (valeur—éthique—accessibilité)	Intervenants	Organismes formateurs	Tous les niveaux
Analyse politique (lecture et critique de la situation)	Intervenants—groupes	- - -	Tous les niveaux

Forum sur
l'éthique
loisir
sport

Atelier 2 Prévention de la violence

Expert d'atelier
Pierre Trudel

Animateur
Claude Goulet



Vous pouvez
consulter la
présentation
de l'expert en
cliquant ici

1 Vision du problème ou de l'enjeu—Ampleur et nature du phénomène, qui est touché, pourquoi faut-il s'en préoccuper?

- Aux fins de l'atelier, il est suggéré que le terme violence englobe les formes d'agressions physique et verbale afin de ne pas minimiser les formes autres que physiques.
- Il faut se préoccuper de la violence en loisir et en sport parce que :
 - la violence peut diminuer le plaisir;
 - la violence augmente les risques de blessure;
 - la violence ne fait pas partie des valeurs que la société veut préserver et promouvoir.
- Perception de l'ampleur et de la nature du phénomène :
 - de plus en plus important à tous les niveaux de la société (jeunes, adultes, école, loisir...);
 - la violence semble banalisée par la société;
 - souvent, les actes violents des enfants sont acceptés par les parents;
 - la violence dans le sport est le reflet de la société;
 - la violence chez les jeunes est le reflet de la violence chez les adultes;
 - les médias contribuent à faire la promotion de la violence. La violence à la télévision est accessible aux plus jeunes.
- En sport, chaque discipline possède une sous-culture de la violence qui lui est propre. À titre d'exemple, la sous-culture de la violence est très présente au hockey.
- Perception des causes de violence dans le sport :
 - écart entre les valeurs que les administrateurs d'organismes sportifs voudraient véhiculer et la norme sociale acceptée « sur le terrain »;
 - les entraîneurs se perçoivent souvent comme des ennemis et non comme des éducateurs qui travaillent ensemble au même objectif, la formation des jeunes dans un environnement sain et sécuritaire;
 - manque de travail d'équipe.

Forum sur
l'éthique
en
loisir
et en sport

2 Actions, interventions, etc.—Quelles sont les actions ou interventions connues en la matière?

Actions, interventions	Résultats observés Forces	Faiblesses ou effets indésirables
<p>Partenaires dans le respect</p> <p>Programme soutenu par des agents de la Sûreté du Québec à Rimouski</p> <p>Récompense les joueurs de hockey de niveau Atome qui propagent des valeurs associées à l'éthique</p> <p>Les joueurs, parents, entraîneurs et administrateurs s'engagent par contrat à respecter les valeurs éthiques</p>	<p>Suscite la participation de tous les intervenants de la communauté</p> <p>Les jeunes ne sont pas réfractaires à l'implication de policiers</p> <p>Facilement adaptable à différents sports et contextes de pratique</p>	<p>Ressources trop limitées pour implanter le programme à une échelle plus large</p> <p>Difficile de faire le suivi du programme auprès des participants</p>
<p>Intervenant en prévention de la violence</p> <p>Mis en place dans une communauté montagnaise du Lac-Saint-Jean</p> <p>Une personne est choisie pour intervenir directement auprès des jeunes</p> <p>Intervention directe auprès des jeunes dans les vestiaires</p> <p>Participation des parents</p>	<p>Les joueurs s'identifient à l'intervenant</p> <p>Effets bénéfiques observés</p>	<p>Impact limité parce que l'intervention est trop locale</p> <p>Approche implantée dans une seule communauté</p>

2 Actions, interventions, etc.—Quelles sont les actions ou interventions connues en la matière? (suite)

Actions, interventions	Résultats observés Forces	Faiblesses ou effets indésirables
<p>Franc-Jeu</p> <p>Programme mis en place par Hockey Québec</p> <p>En donnant un point de plus au classement général, il récompense les équipes qui n'atteignent pas un certain nombre de minutes de punition par partie</p> <p>Le nombre de minutes de punition maximal est établi selon le niveau et le calibre de jeu</p>	<p>Réduction du nombre de punition et de certains comportements agressifs</p> <p>Pas de jugement requis pour l'octroi ou non du point « Franc-Jeu »</p> <p>Conscientise l'ensemble des intervenants</p> <p>Programme implanté dans l'ensemble du Québec</p> <p>Participation d'un partenaire corporatif majeur</p>	<p>Les arbitres semblent subir plus de pression</p> <p>Il est difficile de percevoir l'impact du programme sur le déroulement des parties</p>
<p>Point d'esprit sportif au rugby</p> <p>Mis en place par la Fédération québécoise de rugby</p> <p>Un point est octroyé aux équipes qui respectent les valeurs de l'esprit sportif</p>	<p>Amélioration des comportements constatée</p>	<p>Nécessite plus de coercition</p>
<p>Initiation des parents au rugby</p> <p>Mis en place par la Fédération québécoise de rugby</p>	<p>Contribue à une meilleure compréhension du jeu</p>	<p>- - -</p>

3 Quelles seraient les actions ou les interventions les plus efficaces pour améliorer la situation?

Actions, interventions	Clientèles visées	Relayeurs requis	Niveau (local, régional, national)
Élaborer une stratégie nationale de prévention de la violence pour susciter un engagement formel de l'État	Ensemble des intervenants	Organismes nationaux	National
Mettre en place des prix de reconnaissance pour les initiatives efficaces	Ensemble des intervenants	Organismes nationaux, régionaux et locaux	National
Organiser des rencontres de discussions sur la violence	Entraîneurs	Organismes nationaux, régionaux et locaux	National, régional et local
Évaluer l'impact des actions	Selon les actions	Tous les intervenants	Selon les actions

3 Quelles seraient les actions ou les interventions les plus efficaces pour améliorer la situation? (suite)

Actions, interventions	Clientèles visées	Relayeurs requis	Niveau (local, régional, national)
<p>Propositions propres au hockey mineur (tiré de la présentation de Pierre Trudel) :</p> <p>Que les dirigeants (Hockey Canada et Hockey Québec) adoptent une nouvelle conception de la pratique du hockey</p> <p>Apporter des changements importants aux règlements</p> <p>Que le niveau local prenne davantage en charge la formation et la supervision des entraîneurs</p> <p>Que l'<i>Avis sur l'éthique en loisir et en sport</i> soit « négocié » par les acteurs en première ligne</p>	<p>Intervenants</p>	<p>Organismes formateurs</p>	<p>Tous les niveaux</p>

Atelier 3 Prévention du dopage

Expert d'atelier
Jocelyn East

Animateur
André Buist



Vous pouvez
consulter la
présentation
de l'expert en
cliquant ici

1 Vision du problème ou de l'enjeu—Ampleur et nature du phénomène, qui est touché, pourquoi faut-il s'en préoccuper?

Ampleur et Nature

Plusieurs sources confirment l'existence du problème du dopage au Québec et au Canada. En effet, une documentation abondante émanant notamment, du CCES, de la GRC et du MELS détaille le phénomène. À cette littérature, s'ajoutent aussi les travaux de partenaires sectoriels ou régionaux, comme, par exemple, ceux du milieu scolaire qui montrent encore plus précisément le problème et justifient les besoins d'intervention.

Les travaux conduits par les différents intervenants démontrent que le problème du dopage ne se limite pas au sport de haut niveau. Il apparaît que toutes les sphères de la pratique sportive sont touchées.

La complexité du phénomène du dopage a aussi été relevée. L'enchâssement de facteurs sociaux et des composantes classiques des toxicomanies dans la trame de fond de ce problème complique l'intervention tout en la précisant. Il faut donc considérer des éléments comme la pression sociale de la réussite, l'influence des pairs, la prévalence de polytoxicomanie, pour n'en nommer que quelques-uns, au moment d'établir un cadre de prévention.

Pourquoi la lutte antidopage

■ Pour le respect de l'éthique

Le dopage va à l'encontre des valeurs sportives les plus élémentaires en donnant notamment un avantage déloyal à certains compétiteurs.

■ Pour la santé physique et psychologique des individus

Il va de soi que l'utilisation de drogues a des répercussions sur la santé. Surtout que cette consommation se fait plus souvent qu'autrement selon des protocoles non validés ou encore sur une base complètement expérimentale. Par ailleurs, l'amélioration des performances due à l'utilisation de substances dopantes peut favoriser la dépendance.

■ Pour l'image du sport

Le dopage réduit le cautionnement social de la valeur du sport dans le développement. Cela peut donc conduire au désengagement des participants, intervenants, organisateurs et souteneurs.

Forum sur
l'éthique
en loisir
et en sport

Pourquoi l'éducation comme mode d'intervention en matière de lutte antidopage

Comme les mesures coercitives ne favorisent pas, à elles seules, l'émergence d'une culture sportive reposant sur les valeurs fondamentales du sport, auprès de la population et même des acteurs des milieux sportifs, on se doit d'élargir l'intervention en matière de lutte antidopage.

Dans le milieu des athlètes et des intervenants du monde sportif, la connaissance, la compréhension et la maîtrise des responsabilités et des

droits ayant trait au dopage apparaissent encore déficientes. L'éducation est donc d'autant plus nécessaire. Par ailleurs, le cadre éducatif doit aussi présenter les fondements de la lutte antidopage pour préserver l'esprit sportif.

L'éducation plus large de la population permet une meilleure gestion de l'influence des facteurs sociaux sur le problème (pression sociale pour la performance...).

2 Actions, interventions, etc.—Quelles sont les actions ou interventions connues en la matière?

Actions, interventions	Résultats observés Forces	Faiblesses ou effets indésirables
<p>Outils d'information</p>	<p>Disponibilité : il existe une abondance de documentation traitant du dopage</p>	<p>Diffusion : bien qu'abondante, il apparaît que la documentation est mal exploitée. Elle n'atteint pas la clientèle visée</p> <p>Mode d'intervention passif : hormis les outils utilisant les nouvelles technologies, la plupart des outils disponibles (dépliants et autres), vu leur manque d'interactivité, intéressent peu les clientèles visées</p>

2 Actions, interventions, etc.—Quelles sont les actions ou interventions connues en la matière? (suite)

Actions, interventions	Résultats observés Forces	Faiblesses ou effets indésirables
<p>Outils de formation</p>	<p>Intervention active : les programmes de formation et d'éducation disponibles favorisent les échanges et impliquent davantage la clientèle visée. Par ailleurs, compte tenu de la souplesse inhérente à ce mode d'intervention, il est plus facile de répondre aux besoins réels de cette même clientèle</p>	<p>Animation : le niveau de compétence des intervenants utilisant les outils de formation disponibles varie grandement. Cette situation hypothèque du même coup l'uniformité du message et la compréhension souhaitable de la clientèle</p> <p>Diffusion : la mise en oeuvre de programmes de formation, à relativement grande échelle, est limitée par l'efficacité des réseaux d'intervenants</p>
<p>Programmes et politiques</p>	<p>Dissuasion : l'application de ces mesures, notamment les actions coercitives étant prévues (contrôles anti-dopage et autres) et leurs résultantes (suspensions,...), diminue l'attrait de l'utilisation de substances dopantes</p> <p>Concertation : la mise en place de programmes et de politiques favorise la collaboration entre les intervenants impliqués ou affinitaires. Cette concertation rehausse le niveau de prise en charge</p> <p>Uniformisation : les programmes et politiques précisent et confirment les positions acceptables et acceptées, favorisant du même coup la clarté du message à livrer</p>	<p>Impact sur l'image : les mesures coercitives révèlent l'existence de comportements inappropriés. La diffusion de résultats de ce genre mine l'image du sport dans l'esprit collectif</p>

Forum sur
l'éthique
et le loisir
sport

2 Actions, interventions, etc.—Quelles sont les actions ou interventions connues en la matière? (suite)

Actions, interventions	Résultats observés	
	Forces	Faiblesses ou effets indésirables
<p>Encadrement : un soutien spécialisé est facilement accessible aux acteurs et intervenants du milieu sportif</p>	<p>Implication : un encadrement actif favorise l'implication des acteurs dans la gestion même du problème</p> <p>Influence : il favorise l'adoption de nouvelles habitudes ou encore la modification de comportements</p>	<p>Manque de ressources : la mise en place d'un réseau de ressources pour soutenir athlètes, entraîneurs et intervenants du milieu sportif est limitée par l'efficacité des réseaux, les ressources financières et la disponibilité d'intervenants compétents</p>

3 Quelles seraient les actions ou les interventions les plus efficaces pour améliorer la situation?

Amélioration de la diffusion de l'information

Il apparaît nécessaire de revoir le mode selon lequel l'information est transmise aux athlètes, aux intervenants et à la population dans les milieux de pratique, tant dans les environnements immédiats qu'à grande échelle.

On constate que la diffusion de l'information en matière de dopage n'est pas toujours convenablement coordonnée. Ainsi, pour le bénéfice de toutes les clientèles, une stratégie de diffusion systématique, coordonnée par les organismes provinciaux et nationaux sectoriels (fédérations sportives), assurant la transmission de l'information vers les paliers régionaux et locaux semble la voie à privilégier.

Le traitement de l'information au moment de sa diffusion par les intervenants ne faisant pas partie de la structure sportive officielle, les médias notamment, s'avère aussi un élément problématique. Incidemment, pour éviter la confusion, les messages doivent être aussi clairs que possible et les diffuseurs devraient avoir accès facilement à plusieurs personnes-ressources. L'information complémentaire livrée par ces dernières doit être uniforme.

Engagement des athlètes

Les athlètes de haut niveau ont une influence directe sur l'appréciation populaire de la performance sportive et du sport en général. En plaçant à l'avant-scène leurs réalisations

parallèlement à leurs valeurs en terme d'éthique sportive, l'image du sport en bénéficiera et l'émergence d'une culture sportive valable et à grande échelle pourrait être facilitée. Pour cela, les athlètes devraient exprimer systématiquement et publiquement, par l'entremise de médias d'envergure nationale, leur foi et leur engagement à respecter l'éthique sportive. L'implication des fédérations sportives pourrait favoriser le conditionnement des athlètes en ce sens.

Responsabilisation de l'entourage

L'environnement immédiat a une grande influence sur le comportement d'un athlète. Ainsi, les gens composant cet entourage peuvent orienter les choix qu'un athlète fera dans sa quête d'amélioration. Lorsqu'ils prodiguent, par exemple, des conseils ou des points de vue sur l'utilisation de suppléments alimentaires, ils invitent, consciemment ou non, l'athlète à considérer leur utilisation. Cette information n'est toutefois pas nécessairement validée et ne tient pas nécessairement compte de la réglementation en vigueur. Par conséquent, les autorités sportives du Québec (gouvernement, Sports-Québec et les fédérations) doivent voir à ce que l'entourage des athlètes prenne conscience de l'influence réelle qu'il exerce sur l'athlète.

Compréhension de la performance sportive

La performance sportive de haut niveau est un domaine scientifique fort complexe. Par conséquent, sa compréhension par les athlètes, les intervenants et la population n'est pas acquise. Ce manque laisse place à beaucoup d'interprétation. Interprétation qui malheureusement prend souvent la voie de la conclusion facile, c'est-à-dire que les performances exceptionnelles commandent nécessairement l'utilisation de techniques exceptionnelles, voire illégales.

Aussi hermétiques puissent-ils apparaître dans leur expression originale, il demeure possible de vulgariser certains concepts clés de la science du sport comme on le fait pour toutes les autres sciences. Les intervenants de tous les niveaux (nationaux, régionaux et locaux) auraient donc avantage à commenter systématiquement les résultats de leurs athlètes en intégrant des explications en ce sens et adaptées au niveau de la clientèle ciblée par le message.

Présentation positive des résultats de la lutte antidopage

Les contrôles antidopage positifs ne constituent qu'un infime pourcentage de l'ensemble de ceux effectués annuellement. Toutefois, ce sont ceux-là qui font l'objet d'une couverture médiatique appréciable. La population n'a, par conséquent, pas conscience de l'impact réel des mesures visant à prévenir et contrer le dopage. Pour cela, une stratégie de diffusion des retombées positives de ces démarches devrait être élaborée. Celle-ci pourrait, par exemple, comprendre la diffusion périodique du nombre total de contrôles effectués pour une période donnée et du pourcentage de résultats positifs y étant associé, pourcentage nul plus souvent qu'autrement.

Amélioration de l'efficacité du réseau

Les initiatives des organisations nationales (fédérations sportives et organismes multisport) en matière de dopage s'étendent difficilement jusqu'au niveau local. Dans ce contexte, l'identification formelle d'un porteur régional (idéalement unique et jouissant d'une structure fonctionnelle, comme les URLS) pour ce dossier apparaît incontournable pour que les stratégies puissent atteindre convenablement les acteurs locaux et aient l'effet escompté.

En établissant un tel canal d'intervention, les acteurs des différents niveaux (provinciaux, régionaux et locaux) pourraient convenir d'ententes avec des intervenants spécialisés ou affinitaires (par exemple, ceux du monde de la santé ou de la prévention de la toxicomanie) pour améliorer la desserte de leur milieu.

Les ressources disponibles

Les actions présentées pour atteindre le niveau escompté de retombées commandent certains investissements. Ces investissements pourraient prendre la forme de mise en commun de ressources et de soutien financier et humain additionnels, orientés vers les intervenants clés des différents paliers décisionnels.

Atelier 4 Prévention de l'abus et du harcèlement

Experte d'atelier
Annie Labonté

Animateur
Denis Brown



▲
Pour plus
d'information sur le
sujet présenté par
l'experte d'atelier,
cliquez ici.

1 Vision du problème ou de l'enjeu—Ampleur et nature du phénomène, qui est touché, pourquoi faut-il s'en préoccuper?

« Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité de la personne. »¹

- Certaines personnes profitent de leur position pour commettre des abus ou du harcèlement.
 - Le milieu peut recevoir les confidences d'enfants victimes d'abus ou de harcèlement (Loi sur la protection de la jeunesse).
 - L'incidence d'abus ou de harcèlement dans les milieux du loisir et du sport est peu documentée.
 - L'enfant n'est pas victime d'une agression parce qu'il est faible ou parce qu'il a provoqué son agresseur, mais seulement parce qu'il est un enfant et qu'il a fait confiance à quelqu'un qui ne le méritait pas.
 - Quand on a des motifs raisonnables de croire qu'un enfant est en danger, une obligation légale de faire un signalement à la DPJ s'applique dans tous les cas. La loi garantit l'immunité aux personnes ayant fait un signalement à la DPJ. Également, ces personnes ont un droit absolu à l'anonymat.
 - L'entente multisectorielle garantit une meilleure protection et apporte l'aide aux enfants victimes d'abus.
- Comme d'autres milieux, ceux du loisir et du sport sont aux prises avec des situations de personnes vulnérables victimes de harcèlement ou d'abus.
 - Les milieux du loisir et du sport constituent des milieux convoités par les abuseurs.
 - Les enfants y sont présents en grand nombre.
 - Un climat de confiance et d'autorité est souvent établi entre l'intervenant, les enfants et les parents.
 - Les intervenants sont souvent très idéalisés par les enfants.

1 QUÉBEC (Province). Ministère de la Santé et des Services sociaux et autres, Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle. Québec : MSSS, Direction des communications, 2001, p. 22.

Forum sur
l'éthique
en
loisir
et en sport

- Les objectifs de l'entente sont de préciser les procédures d'intervention, de clarifier les règles et de réduire les délais d'intervention.
- Le harcèlement ou l'abus sexuel est humiliant et dégradant. Il mine l'estime de soi et la performance, et il peut avoir des conséquences émotives et physiques graves.
- Il n'existe pas de solutions miracles, il faut plutôt faire appel à une série d'approches variées.
- Il faut faire comprendre aux abuseurs qu'ils ne sont pas les bienvenus dans les organismes de loisir et de sport.
- La mise en place de mesures de prévention et d'intervention est une façon réaliste d'assumer ses responsabilités pour la protection des personnes vulnérables et de définir la position de son organisme face aux différentes formes de violence.

2 Actions, interventions, etc.—Quelles sont les actions ou interventions connues en la matière?

Actions, interventions	Résultats observés	
	Forces	Faiblesses ou effets indésirables
Informé et sensibiliser	- - -	- - -
Programme de Hockey Canada Préposé à la sécurité Dis-le	Gratuité, spécifique à la discipline	Manque de spécialisation des titulaires de cours
Sensibiliser les intervenants aux comportements à adopter avec les jeunes	- - -	- - -
Vérification des antécédents judiciaires	Épuration	Pas une garantie en soi et démarche complexe Problème lors de changements de région Difficile de régler la situation quand il y a un cas

2 Actions, interventions, etc.—Quelles sont les actions ou interventions connues en la matière? (suite)

Actions, interventions	Résultats observés	
	Forces	Faiblesses ou effets indésirables
<p>Politique des 4H</p> <p>Formation des intervenants et des jeunes intervenants</p> <p>Code d'éthique à signer annuellement</p> <p>Procédure de dénonciation (comité ad hoc pour suivi)</p> <p>CV avec références</p> <p>Remise de dépliants aux parents</p>	- - -	Dénonciation volontaire
<p>Politique en soccer</p> <p>Vérification des antécédents</p> <p>Répondants régionaux</p> <p>En cours : ébauche d'une politique générale</p>	- - -	Complexe
<p>Patinage artistique</p> <p>Formation sur Internet obligatoire pour les entraîneurs de niveau canadien</p> <p>Politique de harcèlement</p>	Facile à utiliser	Entraîneurs obligés de suivre ce programme
<p>Application de mesures dépend de la qualité de la vie associative</p>	- - -	Renouvellement des bénévoles
<p>Sensibilisation, dans les écoles, au problème de l'abus</p>	Assurée par le milieu de l'éducation	N'est pas faite à 100 %
<p>Blâme possible des organisations sans politique</p>	- - -	- - -

3 Quelles seraient les actions ou les interventions les plus efficaces pour améliorer la situation?

Actions, interventions	Clientèles visées	Relayeurs requis	Niveau (local, régional, national)
Se servir du PNCE pour inclure des éléments sur la prévention de l'abus et du harcèlement	Entraîneurs	- - -	- - -
Besoin de formation spécifique sur la gestion des cas problématiques (cas d'abus, suspension, cas d'antécédents, etc.)	Fédérations	- - -	- - -
Besoin de lignes directrices « avoir des dents », avoir un mandat unique, les fédérations sont limitées	- - -	- - -	National
Identifier les mesures raisonnables à réaliser	- - -	- - -	- - -
Vérification des antécédents Prioriser les clientèles Concertation Guichet unique	Intervenants directs avec les personnes vulnérables	- - -	National
Responsabiliser la fédération pour l'accompagnement en région	Associations régionales, clubs	- - -	- - -

Forum sur
l'éthique
en
loisir
et en
sport

3 Quelles seraient les actions ou les interventions les plus efficaces pour améliorer la situation? (suite)

Actions, interventions	Clientèles visées	Relayeurs requis	Niveau (local, régional, national)
Avoir un meilleur réseau de communication entre la fédération et les régions	Associations régionales, clubs	- - -	- - -
Avoir un organisme porteur au niveau national, un leader	- - -	- - -	National
Avoir l'aide du Ministère (MELS) dans la gestion Besoin de services conseils pour différents cas	- - -	- - -	National
Informier le milieu des ressources disponibles	- - -	- - -	National

Atelier 5 Respect des environnements de pratique

Expert d'atelier
Michel Cadieux

Animateur
Roger Paré



Vous pouvez
consulter la
présentation
de l'expert en
cliquant ici

1 Vision du problème ou de l'enjeu—Ampleur et nature du phénomène, qui est touché, pourquoi faut-il s'en préoccuper?

- Respecter l'environnement de pratique, c'est faire en sorte que l'expérience continue d'exister et d'être aussi riche pour ceux qui suivent.
- Cela implique le respect de multiples aspects : respect des règles pour accéder à cet environnement (et à ceux qu'on traverse pour y accéder); respect des gens : les bénévoles qui souvent sont ceux qui ont rendu l'accès possible, les partenaires financiers, les usagers de même origine (soi-même et ceux qui pratiquent son activité), les usagers d'origine différente (ceux d'autres activités dans le même environnement); respect de l'environnement (son comportement, limiter l'impact de l'aménagement sur l'environnement naturel) : concilier l'accès au plus grand nombre et le maintien de l'expérience originale. (Trois R : respect de soi - des autres - de son action).
- Le respect s'obtient plutôt par l'éducation que par la contrainte; l'éducation, qui peut être positive si elle conduit au partage plutôt qu'à l'exclusion, mène à la connaissance et au sentiment d'appartenance.
- Les conflits d'usage peuvent se régler par la négociation de bonne foi, mais celle-ci peut devoir être encadrée (loi-cadre?).
- Environnement naturel : la propriété privée n'exclut pas nécessairement l'accès collectif (exemple scandinave, où la loi impose des accès collectifs aux berges, pistes de ski de fond, etc. : pourquoi pas ici?).
- Soutenir les bénévoles qui maintiennent l'accès au site est essentiel pour assurer la pérennité de cet accès.
- Une loi-cadre en loisir et sport contribuerait à régler les problèmes soulevés.
- Les actions gouvernementales doivent être plus cohérentes. Par exemple aujourd'hui, la main gauche qui appuie l'action de bénévoles qui créent des infrastructures, notamment de loisir de plein air, ne peut ni soutenir ces bénévoles à long terme, ni empêcher la main droite de permettre à des compagnies forestières de réduire à néant le travail des bénévoles et l'accès des citoyens à des sites de pratique d'activités de loisir.

Forum sur
l'éthique
en
loisir
et en sport

- Le monde du loisir et du sport devrait agir comme le fer de lance d'un vaste mouvement social de transformation des valeurs. L'argumentaire dont nous avons besoin se trouve dans les principes directeurs de l'Avis.
- Pour arriver à un réel respect des environnements de pratique, il faut réhabiliter les valeurs collectives, ce qui est à contre-courant de la tendance actuelle. Gros défi! Mais il faut le relever.
- Il faut aussi que **tous** les acteurs du loisir et du sport se concertent, alors que nous sommes divisés depuis plus de trente ans. Encore un gros défi qu'il faut relever. Mais c'est un cas de « je-nous » : « je » n'obtiendrai jamais de satisfaction à long terme si ce « je » ne devient pas « nous » (André Thibault).
- L'humain fait tellement d'aménagements qu'il s'éloigne de l'aménagement naturel (de départ).
- La notion de territoire, de propriétés (règles) touche autant les individus, les corporations et que les entreprises.
- Si l'accessibilité aux territoires n'est pas possible, on a un problème : c'est que la notion de concertation existe peut-être depuis 30 ans, mais on a peu posé d'actions en ce sens.
- Il existe divers niveaux de participation aux aménagements de pratique : il faut le voir pour soi et pour les autres (ex. : sentiers récréatifs - ski de fond...). Il y a aussi la difficulté de cohabitation (ex. : motoneige, quads...).
- Le document « Aménageons pour mieux bouger » de Kino est une réponse à ce problème.
- **Qui est touché?** Toute la société, en premier lieu les utilisateurs des lieux de pratique, dont certains font partie du patrimoine québécois.
- **Pourquoi faut-il s'en préoccuper?** Parce que, dans bien des cas, l'accès aux lieux de pratique et la qualité de l'expérience qu'on peut y vivre sont menacés. Cet accès est le résultat du travail de nos prédécesseurs, souvent bénévoles, et il s'agit d'un besoin et d'un droit. Le maintenir est un devoir et un choix de société à faire.

2 Actions, interventions, etc.—Quelles sont les actions ou interventions connues en la matière?

Actions, interventions	Résultats observés	
	Forces	Faiblesses ou effets indésirables
Considération des valeurs éthiques	Le mouvement créé par le forum le démontre	Lieux de communication, de réseautage
Intérêt à promouvoir les valeurs collectives. Chacun a ses intérêts personnels (ex. : groupes publics...) Un cas plutôt négatif : la tarification liée à la notion de propriété et à l'accessibilité aux équipements municipaux et scolaires	On connaît les problèmes	Le « politique » n'a pas suivi (manque de volonté)
Pérennité des environnements : favoriser les bonnes expériences Un exemple (cas) d'éthique : appropriation d'espace public (skatepark) par la Ville de Montréal, jumelée avec un projet de Maison des jeunes (graffiti)	Les résultats observés : plaisir, respect de l'environnement, diminution de la délinquance dans cet arrondissement, grâce à la volonté politique de la Ville de Montréal	- - -
Cadre d'intervention en loisir et sport (1997)	- - -	- - -
Politique du loisir (Un monde à recréer, 1979)	- - -	- - -

3 Quelles seraient les actions ou les interventions les plus efficaces pour améliorer la situation?

Actions, interventions	Clientèles visées	Relayeurs requis	Niveau (local, régional, national)
Instaurer cette cohésion (je-nous) : idée d'engagement collectif et non par silos	Associations, municipalités, établissements scolaires, ministères, fédérations	Élus municipaux, Ministère (MELS), autres ministères	National
Loisir et Sport - vecteurs de changement : la plupart des associations ont des outils, mais ils ne convergent pas. Est-ce parce qu'on parle d'éthique ici qu'on est porté à voir le loisir et sport comme vecteurs de changement?	Toutes	Élus municipaux, Ministère (MELS)	National
Se doter de valeurs sociales à promouvoir tous ensemble	Chaque association, chaque participant	Élus municipaux, Ministère (MELS)	Local, régional, national
Loi-cadre assortie à une obligation de résultats	Toutes	Élus municipaux, scolaires, fédérations, ministères	Local, régional, national
Politiques existantes : AQLM	---	---	---

Forum sur
l'éthique
et le loisir
et le sport

3 Quelles seraient les actions ou les interventions les plus efficaces pour améliorer la situation? (suite)

Actions, interventions	Clientèles visées	Relayeurs requis	Niveau (local, régional, national)
Cohérence dans les actions gouvernementales, notamment dans l'accès aux sites naturels pour le loisir (en soutenant notamment les bénévoles qui font des travaux d'aménagement), et la protection contre l'industrie qui réduit à néant le travail des bénévoles (et parfois le site lui-même)	Toutes	Élus municipaux, scolaires, fédérations, ministères	Local, régional, national
Véritable défi à relever en 2006 : le modèle de la société actuelle favorise l'hédonisme (satisfaction de « mes » besoins personnels) plutôt que les valeurs collectives (valeurs d'éthique : respect...), ce qui fait dire à cette participante à l'atelier : « je vais passer pour une extraterrestre dans mon village avec mon discours sur l'éthique! »	---	---	---

La conclusion et les suites du forum

Le forum a mis en lumière l'importance de l'éthique dans la contribution positive du loisir et du sport au développement de la personne et de la société. Il a permis non seulement d'insister sur les valeurs et les principes à adopter, mais également de trouver des façons de les mettre en pratique. En plus de prendre connaissance des stratégies et actions déjà mises en place par plusieurs organismes, les participants ont discuté de solutions concrètes à des problèmes comme la violence, le dopage, l'abus et le harcèlement, le manque d'accessibilité au loisir et de respect des environnements de pratique.

Les stratégies et les actions identifiées pourront inspirer les organismes qui désirent agir en matière d'éthique. C'est l'ensemble de ces interventions qui constituera le mouvement pour l'éthique en loisir et en sport et, nous le souhaitons, qui améliorera l'uniformité et la cohérence des messages dans le milieu.

Adhésion à l'Avis

Le premier pas vers la participation au mouvement est l'adhésion à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport. Ce dernier exprime les fondements, les valeurs et les principes sur lesquels devraient reposer l'encadrement et la

pratique d'activités de loisir et de sport de manière à en maximiser les bénéfices. Vous pouvez consulter l'**Avis** et sa **synthèse** dans notre site. Toutes les personnes et les organismes intéressés sont invités à y souscrire en suivant les modalités indiquées sur le **formulaire**.

Le MELS soutient les partenaires

Dans sa programmation d'activités 2006-2007, la DPS fera une place plus grande aux projets liés à l'éthique. Elle fera connaître les initiatives et les ressources dans ce domaine en produisant un répertoire et en soumettant des candidatures à diverses reconnaissances et prix nationaux et internationaux. Elle poursuivra également son implication dans la Stratégie canadienne Sport pur de même que plusieurs actions pour prévenir le dopage, l'abus et le harcèlement ainsi qu'en faisant la promotion de l'esprit sportif. De plus, la DPS soutiendra les projets de plusieurs organismes désireux d'investir dans la promotion de l'éthique.

Forum sur
l'éthique
en
loisir
et en
sport



Éducation,
Loisir et Sport

Québec 